

relations nous unissaient tous deux, et nous unissent toujours. Quoi d'étonnant à ce qu'en 1987 nous essayions de nous réunir tous. Nous échouons de peu, il faut croire que certains esprits n'étaient pas encore prêts à accepter ce changement. "Laissons le temps au temps" dit un adage. Le vœu que cette réunion des deux Sociétés se réalise, nous l'exprimerons Pierre et moi à FR3 - Bourgogne qui télévisait nos festivités du 22 janvier 1992.

Il semble que les choses aillent vite en janvier 1993. On ne sent dans chaque Société aucune réticence à ce que nous fusionnions. Par trois fois nous nous réunirons pour en discuter les modalités : Pierre Lachiche et Guy Romann pour l'Union, Jean Garaudet et moi-même pour la Saint Thibault. Nos discussions seront franches et amicales et se termineront - pour la petite histoire - devant un verre de bon vin, Bourgogne oblige !

L'Union sera dissoute, l'intitulé sera celui d'avant 1882 : "Confrérie de Saint Thibault - Saint Vincent". Tous auront les mêmes droits et les mêmes obligations et tous acceptent l'intégralité de nos statuts. L'Union désignera un de ses membres qui désormais fera partie du Conseil d'Administration de la Société réunifiée. Son choix se portera sur Alphonse Reboulet.

Enfin la participation aux cérémonies religieuses - il fallait bien en parler - est laissée au libre choix de chacun. L'Union votera ces résolutions à l'unanimité le 26 avril 1993 et la Saint Thibault le fera le 28 juin par 31 voix et 1 bulletin blanc sur 32 votants, les membres honoraires les ratifieront le 5 juillet.

La fusion deviendra effective le 1^{er} janvier 1994 satisfaisant tout le monde, rendant heureux Maire, Curé et Présidents, supprimant ainsi quelques différents qui auront duré 111 ans ! !

Le 22 janvier 1994 fut un grand jour. Nous étions émus et heureux d'avoir rassemblé dans une parfaite harmonie tout le village. A la messe le nouveau prêtre desservant, René Roux, y fit allusion. Avant l'apéritif et le banquet qui nous rassemblaient tous, la réunion de tous les Membres à la mairie fut de grande tenue. Le Maire, Jacques Bergeret, se réjouit "*de la décision solennelle*" que nous avions prise. Pierre Lachiche qualifia ce jour "*d'historique*" et remercia - entre autres - ses collègues de l'Union "*qui lui firent confiance pendant 7 ans*". Je parlai moi-même et tint surtout à associer les trois personnes citées plus haut "*qui m'ont fourni une collaboration et un appui précieux*".